



**Avis n° 23-42285**

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur [https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:"23-42285"](https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:)

Département(s) de publication : **51**  
Annonce No **23-42285**

---

[I.II.III.IV.VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

CA EPERNAY COTEAUX ET PLAINE CHAMPAGNE, Place du 13<sup>e</sup> RG BP 80526, 51331, EPERNAY Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.xmarches.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=26084>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=26084>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

autre adresse : EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE, 2 rue de reims, 51331, Epernay Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=26084>

à l'adresse suivante : EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE, 2 rue de reims BP 505, 51331, Epernay Cedex, F, Courriel : [marches@epernay-agglo.fr](mailto:marches@epernay-agglo.fr), Code NUTS : FRF23, Adresse internet : <https://www.xmarches.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : 2023-15CA NETTOYAGE DES BATIMENTS D'EPERNAY AGGLO CHAMPAGNE-.

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 90911200

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

**Services**



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

II.1.4) Description succincte : L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Cet accord-cadre à bons de commande comportent, outre une part de prestations non programmable conclues à prix unitaire, une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire : Pour le lot 1 :- Une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire comprenant le montant annuel des prestations de nettoyage des vitres de différents sites.- Une part de prestations non programmable conclues à prix unitaires et donnant lieu à l'émission de bons de commande pour les travaux de nettoyage spécifiques et ponctuels. Pour le lot 2 :- Une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire comprenant le montant mensuel des prestations dites " habituelles " - Une part de prestations non programmable conclues à prix unitaires et

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 1

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90911300

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Territoire d'Epernay agglo champagne, 51331 EPERNAY Cedex

II.2.4) Description des prestations : Vitrieres de divers sites d'Epernay Agglo Champagne

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité / Pondération : 50

2. Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de :-Lot 1 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et du 1<sup>er</sup> janvier 2024 selon les sites-Lot 2 : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024-Lot 3 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :



II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 2

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90911200

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Territoire d'Epemay agglo champagne, 51331 EPERNAY Cedex

II.2.4) Description des prestations : Nettoyage et entretien des espaces aquatiques

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité / Pondération : 50

2. Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de :-Lot 1 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et du 1<sup>er</sup> janvier 2024 selon les sites-Lot 2 : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024-Lot 3 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° : 3

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 90911300

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRF23

Lieu principal d'exécution : Territoire d'Epemay agglo champagne, 51331 EPERNAY Cedex

II.2.4) Description des prestations : Entretien de divers sites d'Epemay Agglo Champagne

II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous



Critère de qualité

1. Qualité / Pondération : 50

2. Performances en matière de protection de l'environnement / Pondération : 10

Prix :

1. PRIX / Pondération : 40

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 2 ans. L'accord-cadre est conclu à compter de :-Lot 1 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 et du 1<sup>er</sup> janvier 2024 selon les sites-Lot 2 : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024-Lot 3 : à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 1. La durée de chaque période de reconduction est de 2 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle



Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat Indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du contrat Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

#### Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

17 mai 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 18 mai 2023 - 15:00



Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le dossier de consultation des entreprises sera remis gratuitement à chaque candidat, il est ainsi disponible à l'adresse électronique suivante : <http://www.xmarches.fr> Il est fortement conseillé aux candidats de s'inscrire et de s'identifier lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises sur la plateforme de dématérialisation. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.xmarches.fr> Aucun autre mode de transmission n'est autorisé. Par conséquent, la transmission des documents sur un support électronique autre que le profil acheteur (CD-ROM, clé USB, courriels...) n'est pas autorisée. Il est rappelé que seule la date de réception de l'offre par la plate-forme est prise en compte et en aucun cas, la date d'envoi par le soumissionnaire. Il est donc fortement recommandé au soumissionnaire de prendre ses dispositions de manière à ce que sa réponse électronique soit déposée dans les délais impartis. Objet du marché : 2023-15ca nettoyage des bâtiments d'Épernay Agglo Champagne L'Accord-Cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Cet accord-cadre à bons de commande comportent, outre une part de prestations non programmable conclues à prix unitaire, une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire : Pour le lot 1 :- une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire comprenant le montant annuel des prestations de nettoyage des vitres de différents sites. - Une part de prestations non programmable conclues à prix unitaires et donnant lieu à l'émission de bons de commande pour les travaux de nettoyage spécifiques et ponctuels. Pour le lot 2 :- une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire comprenant le montant mensuel des prestations dites " habituelles " - une part de prestations non programmable conclues à prix unitaires et donnant lieu à l'émission de bons de commande pour prestations effectuées dans un périmètre dit " élargi ", c'est-à-dire pour le nettoyage et l'entretien d'autres zones. Pour le lot 3 :- une part de prestations prévisibles conclues à prix forfaitaire comprenant le montant mensuel des prestations courantes de nettoyage des sites ainsi que la fourniture de consommables d'hygiène. - Une part de prestations non programmable conclues à prix unitaires et donnant lieu à l'émission de bons de commande pour les travaux de travaux de nettoyage spécifiques et ponctuels. Le montant des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre est défini comme suit : Lot(S) Désignation maximum Ht 01 vitreries de divers sites d'Épernay Agglo Champagne 40 000,00 02 nettoyage et entretien des espaces aquatiques 200 000,00 03 entretien de divers sites d'Épernay Agglo Champagne 200 000,00 Les montants seront identiques pour chaque période de reconduction. Les lots 1 et 2 comportent des éléments à caractère social qui prennent en compte les objectifs de développement durable. Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr) lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Cette authentification est indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation. Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur (" Poser une question "), dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarches.fr/>

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

#### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

#### VI.4.3) Introduction de recours :



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ; Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, 25, rue du Lycée, 51036, Châlons-en-Champagne, F, Téléphone : (+33) 3 26 66 86 87, Courriel : [greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr](mailto:greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr), Adresse internet : <http://chalons-en-champagne.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS  
29 mars 2023